

Collaboration de l'AZEK et de BRP Bizzozero & Partners dans le domaine ESG pour le respect des autorégulations de l'ASB

Communiqué de presse

Le cours de l'AZEK [ESG-CA Investissements](#) et les séminaires BRP sur l'ESG ([Wealth Management](#) et [Asset Management](#)) permettent d'acquérir :

- les connaissances nécessaires pour aborder tous les thèmes pertinents mentionnés à **l'article 15 de l'autorégulation de l'ASB** ;
- les connaissances sur les **aspects techniques** et **juridiques** abordés.

Zurich/Genève, le 25 janvier 2023 – L'AZEK et BRP Bizzozero & Partners lancent une collaboration pour couvrir les exigences de formation ESG de la FIDLEG et des autorégulations de l'ASB.

Acquérir les connaissances ESG nécessaires en fonction des besoins

Cet effort conjoint permet aux professionnels de la finance et à leurs employeurs d'acquérir les connaissances ESG nécessaires, sur mesure, en fonction de leurs besoins individuels. L'AZEK couvre toutes les exigences de l'autorégulation de l'ASB, y compris un aperçu des aspects réglementaires pertinents mentionnés. Pour une compréhension approfondie des développements juridiques et réglementaires (art. 15 b, d, e et f), BRP Bizzozero & Partners propose des séminaires sur les thèmes ESG dans le [Wealth Management](#) et l'[Asset Management](#).

Les autorégulations de l'ASB

Le 28 juin 2022, l'Association Suisse des Banquiers (ASB) a publié une nouvelle autorégulation pour les prestataires de services financiers concernant l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en investissement et la gestion de portefeuille. Dans son autorégulation, l'ASB souligne, en accord avec la LSFIn, la nécessité d'une formation et de connaissances adéquates en matière de durabilité, de solutions d'investissement ESG et d'approches ESG applicables. L'autorégulation est entrée en vigueur le 01 janvier 2023.

Les prestataires de services financiers doivent former leur personnel dans tous les domaines suivants :

- a) connaissances de base dans le domaine ESG, y compris les différents risques ESG ;
- b) vue d'ensemble des réglementations internationales ;
- c) connaissances sur les approches ESG suivies par le prestataire de services financiers concerné dans le cadre du conseil en placement et de la gestion de fortune ;
- d) connaissances concrètes quant à la manière de procéder pour que les solutions de placement ESG proposées soient conformes aux préférences ESG des clientes et des clients ;
- e) connaissances quant à la manière de procéder pour remplacer des solutions de placement existantes par des solutions de placement ESG ;
- f) connaissances de base sur l'écoblanchiment et les mesures de prévention y relatives.

Compte tenu de l'importance du sujet et des enjeux pour les institutions financières basées en Suisse, l'AZEK et BRP Bizzozero & Partners proposent depuis plusieurs années des formations ESG à leurs

clients. L'AZEK a intégré le thème ESG dans ses programmes de formation pour analystes, gestionnaires de fortune et acteurs des marchés financiers et a développé deux cours de certification ESG pour les conseillers à la clientèle. BRP Bizzozero & Partners a développé son e-learning ESG et sa veille réglementaire sur la finance durable en Suisse dans une perspective crossborder. En réponse à la demande croissante des institutions financières de se conformer à la LSFIn et à l'autorégulation de l'ASB, l'AZEK et BRP Bizzozero & Partners se sont associés pour contribuer à un ancrage plus fort de la durabilité dans le secteur financier.

À propos de l'offre ESG de l'AZEK

Le centre de formation AZEK pour les professionnels de la finance a lancé avec succès le cours [ESG-CA Investissements](#), qui permet aux conseillers à la clientèle d'informer leurs clients de manière compétente sur l'ESG et de leur proposer la solution d'investissement durable appropriée. En mai 2022, l'AZEK a complété son offre par un cours supplémentaire dans le domaine des hypothèques et des financements : le cours [ESG-CA Financement](#).

- Format : quatre séminaires en ligne de deux heures chacun, organisés en direct
- Langue : français ou allemand, (anglais sur demande)
- Certification/reconnaissance : le certificat ESG-CA est délivré après la réussite de l'examen QCM.
- SAQ : Accrédité pour la re-certification SAQ
- Calendrier : la formation est organisée deux fois par an, au printemps et à l'automne.
- Coût : CHF 1'200 pour le cours (4 séminaires)

Andreas Jacobs, CEO de l'AZEK, explique : « cette coopération nous permet de compléter et d'approfondir notre offre dans le domaine réglementaire. Nous sommes heureux de pouvoir contribuer à un ancrage plus fort de la durabilité dans le secteur financier en Suisse ».

À propos de l'offre ESG de BRP & Bizzozero Partners

BRP Bizzozero & Partners lance à partir de 2023 deux nouveaux séminaires sur les thèmes ESG dans le [Wealth Management](#) et l'[Asset Management](#). Les séminaires se concentrent sur les développements juridiques et réglementaires ESG en Suisse, en perspective des évolutions du système dans l'UE. Les séminaires permettront aux collaborateurs et aux managers des institutions financières d'évaluer les défis de l'autorégulation actuelle dans le domaine de la gestion d'actifs/de fortune ainsi que les conséquences réglementaires d'une stratégie ESG au niveau des services et des produits.

- Format : deux séminaires de deux heures chacun, organisés en direct
- Langue : français ou allemand
- Certification : chaque séminaire est sanctionné par un examen QCM
- SAQ : Accrédité pour la re-certification SAQ
- Calendrier Programme : 30 janvier 2023 pour les séminaires en français (en présence) ; les autres dates en français et en allemand (webinaire) : tbd
- Coût : 300 CHF pour chaque séminaire

Pour Patrick Genazzi, CEO de BRP Bizzozero & Partners, « cette coopération vise à doter les institutions financières des compétences, des connaissances et du savoir-faire nécessaires pour traiter les questions ESG, les questions quotidiennes de routine ainsi que des situations réglementaires plus complexes ».

Contact AZEK

Media Relations AZEK, téléphone +41 (0)44 872 35 41, bonato@azek.ch